

Avis de constitution

SOCIETE « A & S INTERNATIONAL » en abrégé « A & S »

Siège Abidjan, Marcory, Biétry, Lot 01, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2024 , et enregistrés le 08/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A & S INTERNATIONAL » en abrégé « A & S »

Objet : La société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et dans tous autres pays, pour son compte ou pour le compte de tiers véhicules directement ou indirectement :

- La conception, la préparation, la fabrication de produits cosmétiques, huiles essentielles, principalement à base de karité ;

- La vente, la commercialisation, la distribution des produits ainsi élaborés ;

- La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles commerciales ou financières mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ses activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ;

- Et plus généralement, toutes opérations financières, juridiques ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Biétry, Lot 01, Ilot 17

Dirigeant(s) Mme SOUMAH YACE ANNE EMMANUELLE
MARIE JULIETTE ANSKET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05465 du 27/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32131/GTCA/RC/2025 du 27/05/2025

